

1. Analyse du contexte :

Difficile de trouver plus compliqué que 2020 pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme !

En effet, la fermeture administrative de 12 semaines (dont avril, mai et juin) et les contraintes sanitaires n'ont pas permis la réalisation des actions prévues.

Ainsi, les animations prévues dans le cadre de l'action LEADER pour la valorisation touristique des Abers n'ont pas eu lieu.

Pour ce qui est de l'équipement de loisirs « île Vierge », la fréquentation du grand phare a également baissé. L'ouverture du gîte patrimonial prévu pour le 1^{er} juillet 2020 n'a pas eu lieu en raison du retard des travaux (due à une météo défavorable et au confinement imposé aux entreprises).

Cependant globalement, la fréquentation touristique a été excellente avec beaucoup de primo visiteurs mais très peu d'étrangers. La pratique d'activités de plein air (kayak ou vélos) a été plébiscitée.

En termes d'évolution budgétaire interne, l'examen du compte administratif 2020 établit un excédent des crédits de fonctionnement dû à la réduction globale des dépenses durant la fermeture (frais de fonctionnement et diminution des embauches saisonnières).

Compte-tenu du succès de notre région, la perception de la taxe de séjour a été satisfaisante. Tous ces éléments ont permis de reconstituer une trésorerie mise à mal par le versement tardif de la subvention LEADER.

2. Perspectives 2021 :

En ce qui concerne 2021 et sous réserves des conditions sanitaires, il semble sensé de tabler sur une saison similaire à 2020 mais avec la perspective d'accueillir des visiteurs en avant-saison.

C'est pourquoi, considérant que les rassemblements ne seront toujours pas conseillés, les animations liées à l'action LEADER sont reportées à l'année prochaine. Si tout va bien, quelques animations musicales seront éventuellement proposées dans le phare en Juillet/Août.

En termes de développement durable, l'Office de Tourisme va proposer à sa clientèle plusieurs actions. La première d'entre elle consiste à proposer à l'utilisation 4 vélos à assistance électrique (dont l'achat figurera sur le budget d'investissement) en plus du parc proposé habituellement. Au vu d'une fréquentation étrangère en baisse cette année, nous ne renouvelerons pas les éditions en langues étrangères et proposerons une impression à la demande. Enfin, nous accentuons nos efforts lors du premier téléphonique ou au guichet afin de prodiguer nos meilleurs conseils sur la protection du milieu naturel (dunes, GR34, circuit vélos) qui est l'ADN de notre territoire.

Plusieurs actions de communication sont prévues afin de lancer « la mise en tourisme » du site de l'île Vierge. Plusieurs pages de promotion dans les Bretagne Magazine 2021, des actions sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme et Sensation Bretagne et la diffusion d'un dossier de presse spécifique au gîte patrimonial de l'île Vierge.

La mise en location de ce gîte qui nous a été confié par la CCPA est un défi important à relever pour l'Office de tourisme. Les premières locations devraient intervenir au printemps et servir de test pour fonctionner à l'avenir en année complète. Outre la promotion/communication deux domaines sont à gérer : la gestion administrative et financière qui sera réalisée au sein de l'équipe et la fonction entretien/maintenance du bâtiment. Pour 2021 et à titre expérimental, nous soustrairons la maintenance associée au transport illimité à la compagnie maritime locale.

Afin de permettre aux visiteurs de visiter le petit phare sans y séjourner, une visite des 2 phares sera proposée régulièrement d'avril à la fin des vacances de Toussaint. L'ensemble bâti sera ouvert gratuitement au public lors des Journées du patrimoine.

Enfin, pour fêter cette renaissance, un spectacle de théâtre d'une durée d'1 heure 30 permettra aux visiteurs une visite déambulatoire extérieure et pittoresque de l'île Vierge et de ses habitants.

La mise en œuvre de la politique touristique de la CCPA consiste, en 2021, en la création d'un nouveau Schéma Communautaire de Développement. Les premières actions de ce schéma débiteront dès son approbation par le Conseil Communautaire au printemps 2021.

En termes de recettes, le compte taxe de séjour subira une baisse assez importante en raison d'un défaut de transmission des décisions de la CCPA. Le taux d'imposition journalier des locations non classées passe de 4 % à 1 %.

En conclusion, le budget prévisionnel de l'Office de Tourisme reste, en 2021, difficile à établir et assez incertain. L'activité touristique peut être très fluctuante et l'exploitation du gîte patrimonial peut subir des variations en raison d'aléas tels que le fonctionnement des installations (eau, électricité, chauffage ...) ou la météo.

3. Propositions de mise en œuvre des missions :

1. L'accueil du public et l'information des touristes : dans les bureaux d'accueil

- Le Point Information de l'Aber Wrac'h et le nouveau bureau au centre de Lannilis sont maintenant opérationnels.
- La longère de l'île Vierge sera ouverte dès le 1^{er} avril et proposera outre la documentation touristique, une activité de petite restauration - type boissons chaudes et pâtisseries.

2. La promotion et la communication touristique du territoire - voir en Annexe

- Les éditions annuelles seront renouvelés à l'identique à l'exception des corrections indispensables. En parallèle, un travail de préparation au renouvellement de la charte graphique en rapport avec notre identité sera mené. Cette évolution est rendue nécessaire par la montée en puissance de la commercialisation de l'île Vierge et de produits touristiques packagés sur le territoire.
- Un partenariat particulier avec Bretagne Magazine va être mis en œuvre. En effet, la rédaction va consacrer 6 pleines pages à titre gratuit à l'ouverture du gîte patrimonial. Trois pages promotionnelles intérieures - dont une gratuite - compléteront cette mise en lumière du pays des Abers pour 2021.
- Les accueils de journalistes intéressés par l'originalité du gîte patrimonial s'annoncent déjà nombreux et à ce titre il sera nécessaire de prévoir une ligne budgétaire dédiée à leur hébergement et restauration.

3. La coordination des différents partenaires du développement touristique

- Les partenaires professionnels

- L'Office de Tourisme a proposé une réduction de 50 % de ses tarifs (formule de base et encarts publicitaires) afin d'accompagner ses partenaires commerciaux en cette période délicate particulièrement pour les restaurants fermés depuis de nombreux mois.
- Le site internet patrimoine du Pays des Abers - mis en œuvre en 2020 - sera enrichi grâce à l'achat d'une collection de photographies anciennes et grâce à nos partenaires associatifs.

- La collaboration institutionnelle

- Elle s'effectue majoritairement avec Brest Terres Océanes en particulier par notre participation active au nouveau volet de la valorisation de la route des phares et du développement de la randonnée plurielle.
- L'ambition partagée avec la Côte des Légendes et Brest Terres Océanes à destination de la clientèle « trail » va perdurer puisque les autres communautés de communes (Landerneau, BMO et Crozon) vont venir compléter cette mise en réseau.

4. *La mise en œuvre de la politique touristique définie par la Communauté de Communes du Pays des Abers*

La politique touristique de la CCPA va consister cette année en la création d'un Schéma Communautaire de Développement Touristique. Une fois adopté au printemps 2021, de premières actions seront lancées par un technicien déjà recruté pour cette mission particulièrement. Il est à noter que la CCPA finance majoritairement des dépenses d'investissement voire des études structurantes.

5. *L'exploitation d'installations touristiques et de loisirs : la mise en tourisme de l'île Vierge*

- Les travaux étant terminés, la fréquentation des visites du grand phare devrait retrouver un niveau stable d'environ 13 000 personnes
- La mise en œuvre de la visite guidée des 2 phares, hebdomadaire d'avril à octobre pourrait générer des recettes supplémentaires
- La gestion du gîte patrimonial de l'île Vierge représente un défi intéressant en termes de compétences et d'agilité de gestion.

6. *Les études de fréquentation et de développement touristiques*

- L'Office de Tourisme participe à la collecte des données au niveau régional.
- La mise en place d'éco-compteurs supplémentaires par la CCPA sur la véloroute des Abers et le GR 34 va permettre de compléter les chiffres de fréquentation et de mesurer l'impact de la clientèle de randonnée.

7. *L'animation sur le territoire*

La période n'est pas propice aux animations en raison de la prudence requise due au contexte sanitaire. L'organisation d'animations sur l'île Vierge (spectacles musicaux et 5 représentations théâtrales) reste conditionnée à l'évolution de la situation.

8. *La commercialisation touristique*

La commercialisation est composée en général une offre d'au moins 2 prestations, telles que hébergement + visite guidée de musées ou toute activité nautique mais vendue en un seul « package ». L'Office de Tourisme est habilité à vendre ce type de produits.

La mise en œuvre de la commercialisation de produits touristiques restera compliquée en 2021 en raison du peu de demandes de groupes (type randonneurs, retraités, membre des universités

du temps libre). Pour 2021, ces activités ne reprendront certainement pas avant septembre et il faudra proposer des offres éventuellement pour 2022.

En revanche, la commercialisation de nouveaux prestataires locaux va être proposée comme chaque année. C'est l'une des raisons qui poussent un visiteur à nous rendre visite : trouver en un seul lieu toutes les possibilités de visites ou de pratique à réserver même tout est disponible sur Internet.